



**MASTER 2 MENTION PSYCHOLOGIE
« PARCOURS PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT :
Prévention, Evaluation, Accompagnement »**

Formation certifiée EUROPSY

Responsables :

Corentin Gonthier

Professeur en psychologie du développement

&

Jacques-Henri Guignard

Maitre de conférences en psychologie du développement

Contacts :

Valérie Bézault

Secrétariat des Master

Faculté de Psychologie, Université de Nantes

BP 81227 - 44312 NANTES Cedex 03

Tel : 02-53-52-26-40

psycho.secretariat-master@univ-nantes.fr

Année universitaire 2023-24

Table des matières

1. Présentation de la formation	3
1.1. Objectifs généraux	3
1.2. Potentiel de recherche sur lequel s'appuie la formation	3
1.3. Débouchés.....	3
1.4. Compétences visées	4
2. Modalités d'accès.....	5
2.1. Formation requise.....	5
2.2. Conditions d'admission	5
3. Organisation de la formation	5
3.1. Structuration de la formation	5
3.2 Maquette pédagogique, coefficient et évaluation	7
3.3 Descriptifs des contenus de cours	8
4. Validation des acquis pour l'année 2 du Master	20
4.1 Validation des UE et contrôle des connaissances	20
4.2 Sessions d'examens	20
4.3 Validation de l'année d'étude	20
4.4 Calendrier prévisionnel pour l'année 2023-2024	20
4.4.1 Première session.....	20
4.4.2 Seconde session	21
5. Equipe pédagogique.....	21
5.1. Enseignants chercheurs.....	21
5.2. Professionnels	22

1. Présentation de la formation

Cette formation a été accréditée par le Comité Français de Délivrance de la Certification EuroPsy le 5 novembre 2010. Cette certification européenne est pour le public une garantie de la qualité de la formation dispensée à nos futurs psychologues. Elle permet également aux jeunes psychologues issus de ce Master de valoriser la qualité de leur formation initiale et de les engager dans une réflexion sur leur pratique, s'ils le souhaitent, via une année d'exercice professionnel supervisée, référée à des standards européens.

1.1. Objectifs généraux

L'objectif de cette seconde année de Master est d'assurer une formation théorique, méthodologique et pratique approfondie en psychologie du développement en considérant le développement normal et les dysfonctionnements. Le développement cognitif, celui du langage, de la communication et le développement socio-émotionnel constituent des domaines d'étude privilégiés au cours des deux années du Master.

Il vise à former des psychologues qui soient à la fois de bons généralistes dans le domaine de l'évaluation et de l'orientation, et des spécialistes du développement, cognitif, affectif et socio-émotionnel ainsi que des apprentissages, dans leurs aspects normaux et pathologiques. Leurs compétences diversifiées leur permettent, en collaboration avec d'autres professionnels, de concevoir des programmes éducatifs adaptés aux besoins des enfants et des adolescents et d'en évaluer les effets sur le développement.

1.2. Potentiel de recherche sur lequel s'appuie la formation

Les enseignants-chercheurs en psychologie intervenant dans cette formation sont membres :

- du Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN ; EA 2661)
- du Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL ; EA 3229)

1.3. Débouchés

Les psychologues issus de cette formation ont vocation à intervenir dans toutes les institutions qui prennent en charge des enfants et des adolescents, du monde scolaire, social, culturel ou médical. Ils peuvent également intervenir de manière indirecte par des activités de formation auprès d'autres professionnels s'occupant d'enfants ou d'adolescents (EJE, infirmières, etc.)

Une liste précise des institutions employant les psychologues issus de cette formation est présentée ci-dessous. Elle a été établie à partir d'enquêtes sur l'insertion professionnelle des étudiants des promotions précédentes :

- SESSAD (Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile)
- IEM (Institut d'Education Motrice), IME (Institut Médico Éducatif), IMP (Institut Médico-Pédagogique), Institut pour enfants sourds
- CRF (Centre de Réadaptation Fonctionnelle)
- Hôpital : Neuropédiatrie, CRTA (Centre de Référence sur les Troubles des Apprentissages)
- CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique, CMP (Centre Médico-Psychologique), CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce)

- ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique)
- Ministère de l'Éducation Nationale : Psychologue de l'Éducation Nationale spécialité « éducation, développement et apprentissages » et spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » ; DDEC : psychologue de l'éducation dans l'enseignement catholique
- ASE (Aide Sociale à l'Enfance), Foyer occupationnel
- Crèche et formation de puéricultrices
- Psychologue libéral

1.4. Compétences visées

La complexité des situations - problèmes auxquelles les psychologues sont confrontés nécessite l'acquisition de connaissances et de compétences théoriques, techniques et professionnelles de haut niveau. En fin de formation l'étudiant doit être capable :

Du point de vue théorique :

- de maîtriser les théories et les modèles du développement normal et pathologique dans les domaines du fonctionnement cognitif, langagier, affectif et conatif ;
- d'intégrer à ces connaissances fondamentales les apports des modèles généraux relatifs au développement social et affectif ;
- de référer ces connaissances théoriques aux situations-problèmes concrètes rencontrées sur le terrain ;
- de réactualiser ses savoirs théoriques et méthodologiques en intégrant les connaissances nouvelles issues de la recherche.

Du point de vue technique et pratique :

- de mettre en œuvre la démarche de l'examen psychologique (analyse de la demande, anamnèse, examen psychométrique, synthèse et compte-rendu oral et écrit) en l'adaptant à la situation problème rencontrée ;
- de conduire différentes formes d'entretiens (d'anamnèse, de synthèse, de suivi) ;
- de choisir et d'utiliser les outils d'évaluation adaptés à l'âge de l'enfant ou de l'adolescent et au problème posé ;
- en référence à ses connaissances théoriques et à sa connaissance des institutions, d'interpréter les données de l'examen psychologique en vue de poser un diagnostic et de construire un projet d'intervention ou d'orientation ;
- de rédiger des feuilles de synthèse adaptées aux différents destinataires (parents, collègues, commission d'orientation, juges, ...) ;
- de concevoir la méthodologie d'une recherche en psychologie du développement, permettant notamment l'évaluation d'un dispositif particulier.

Du point de vue professionnel :

- connaître le fonctionnement des principales structures d'accueil et de soin des enfants et des adolescents en difficulté ou présentant des handicaps et les procédures d'admission dans ces structures ;
- être capable de rendre compte de sa démarche et de ses conclusions auprès des usagers, des membres de l'équipe éducative et des instances administratives ;
- être capable de travailler en équipe : mettre en place et évaluer un projet éducatif ou de formation en interaction avec les partenaires ;

- être capable de référer sa pratique au code de déontologie des psychologues et aux recommandations de la conférence de Consensus 2010 sur l'examen psychologique de l'enfant.

Pour faire le point sur l'acquisition de ces connaissances et compétences, un retour vers le livret de master 1 permet de mieux appréhender la continuité des apprentissages au cours du master.

2. Modalités d'accès

2.1. Formation requise

Cette formation permettant l'obtention du titre de psychologue, la formation en Master 2^{ème} année s'adresse uniquement aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie (L3) et du Master première année (M1) mention psychologie. Pour les candidats ne remplissant pas ces conditions, les procédures VAP, VAE et VES peuvent s'appliquer à la demande du candidat. La recevabilité du dossier dans la procédure de sélection est prononcée par la Commission Pédagogique *ad hoc*.

2.2. Conditions d'admission

Depuis la rentrée de septembre 2019, l'accès en M2 se fait uniquement par la voie de la poursuite des études de la première année de master. La validation de l'ensemble des UE de l'année de M1 donne accès de droit à la seconde année de master.

3. Organisation de la formation

3.1. Structuration de la formation

La formation se compose d'enseignements communs aux différents parcours de M2 de la mention Psychologie (EC mutualisés), d'enseignements disciplinaires et d'enseignements professionnels et transversaux dispensés au premier semestre de l'année universitaire. L'étudiant réalise également son Travail d'Étude et de Recherche sur le premier semestre et un stage professionnel au second semestre. Le stage fait l'objet d'un suivi par regroupement lors du second semestre.

Les enseignements mutualisés avec les autres parcours du Master mention Psychologie visent la construction d'outils méthodologiques généraux (éthique et déontologie, utilisation des tests, conduite d'entretien, statistiques) et d'outils qui seront utiles pour l'insertion professionnelle (techniques de recherche d'emploi).

Le parcours PEAPEA offre également une option « psychologie de l'éducation ». Cet enseignement optionnel vise à fournir aux étudiants un certain nombre d'informations et d'outils pour préparer le concours de Psychologue de l'Éducation Nationale (spécialité Apprentissages ou Orientation).

Les enseignements centrés sur les compétences disciplinaires ont pour objectifs :

- de permettre aux étudiants provenant de différentes universités d'harmoniser leurs connaissances fondamentales en psychologie du développement ;
- d'approfondir les aspects normaux et pathologiques du développement cognitif, langagier, social et affectif au regard des recherches actuelles réalisées dans ces différents domaines ;
- d'approfondir la démarche d'examen psychologique et les principes théoriques et méthodologiques qui sous-tendent les principaux tests utilisés en psychologie de l'enfant et de l'adolescent ;
- d'offrir les compétences nécessaires à la mise en œuvre et/ou à la participation à un protocole de recherche à visée appliquée ou fondamentale.

Les enseignements centrés sur les compétences professionnelles sont à visée technique et pratique. Ils visent, d'une part, à présenter les principaux lieux d'accueil et de soins dans lesquels les futurs psychologues seront amenés à effectuer leur stage et/ou à rechercher des emplois. D'autre part, ces enseignements permettent aux étudiants d'acquérir des compétences de haut niveau dans le domaine de l'évaluation psychologique et, plus particulièrement, de l'évaluation des dysfonctionnements cognitifs et langagiers ainsi que des troubles de la socialisation (attachement, adaptation sociale et relations paritaires). Ils ont également pour finalité de former les étudiants à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes de prévention ou de remédiation collectifs ou individuels.

3.2 Maquette pédagogique, coefficient et évaluation

Modalités d'évaluation à confirmer une fois votées en conseil de faculté

Code Pédagogique	Libelle court de la pédagogie	Semestre	Coef.	Evaluation
PMSPEA9U01	Maitriser un domaine et son référentiel de connaissances 3	1	10	
PMSPEA9E1A	Développement cognitif			1 ET de 3h, dont - 1h30 pour l'un des enseignements de développement cognitif - 1h30 pour l'un des enseignements de développement socioaffectif Les enseignements interrogés sont tirés au sort
PMSPEA9E1B	Développement socioaffectif			
PMSPEA9U02	Conduire un projet de recherche 3	1	8	
PMSPEA9E2A	Conduire un projet de recherche adossée à un référentiel de psychologie du développement			TER : écrit & soutenance
PMSPEA9E2B	Analyses statistiques ou qualitatives			
PMSPEA9U03	Prévenir les troubles du développement et les accompagner dans des contextes variés	1	10	
PMSPEA9E3A	Prévention auprès de la petite enfance			1 ET de 2h portant sur l'un des enseignements L'enseignement interrogé est tiré au sort
PMSPEA9E3B	Troubles attachement			
PMSPEA9E3C	Accueillir les "nouvelles demandes"			
PMSPEA9E3D	Droit de la famille			
PMSPEA9E3E	Troubles neurodéveloppementaux			
PMSPEA9U04	Se préparer à exercer le métier de psychologue	1	2	
PMSPEA9E4A	Ethique et déontologie			Pas d'évaluation
PMSPEA9E4B	Pratiques professionnelles			1 ET de 1h
PMSPEA9E4C	Techniques de recherche d'emploi			Pas d'évaluation
PMSPEA9E4D	Engagement étudiant			Pas d'évaluation
PMSPEA9U05	Se préparer à un concours	1	0	
PMSPEA9E5A	Préparation concours Psy EN			Pas d'évaluation
PMSPEA0U01	Motiver son projet professionnel	2	30	
PMSPEA0E1A	Accompagner les étudiants			RDS : écrit & soutenance
PMSPEA0E1B	Conduire un projet en institution			

3.3 Descriptifs des contenus de cours

SEMESTRE 9

PMSPEA9U01 – Maitriser un domaine et son référentiel de connaissances

PMSPEA9E1A - Développement cognitif

- Développement cognitif 1 (Jacques-Henri Guignard). *Haut potentiel intellectuel : entre imageries populaires et études scientifiques, quelles réalités cliniques ?*

Enseignement de 9h CM et 3h TD en présentiel, incluant des simulations d'entretien entre étudiants.

Ce cours aborde le développement cognitif atypique sous l'angle du haut potentiel intellectuel, dont l'identification psychométrique constitue désormais un motif de consultation fréquent auprès des psychologues. En effet, certains praticiens (soignants, enseignants) relaient auprès du grand public des inquiétudes quant au bien-être des jeunes (et moins jeunes) HPI, en lien avec des particularités socio-émotionnelles, au risque de les inclure dans l'identification et/ou de les attribuer systématiquement à ces personnes. Il s'agira alors d'apporter des éléments de réflexion sur les conceptions du haut potentiel intellectuel et ses avatars, en mettant en regard des résultats d'études avec les pratiques auprès de ce public (accueil des demandes, aménagement du parcours scolaire), et en s'appuyant sur des études de cas.

A l'issue de ce cours, les étudiants seront tout d'abord en mesure de nuancer leurs représentations du haut potentiel intellectuel, en ne l'associant pas systématiquement avec des difficultés neurodéveloppementales et en accordant de l'importance au sens qu'il faut donner aux demandes d'identification. Ils disposeront ensuite d'un outil de réflexion sur l'intérêt du processus d'identification et les aménagements du parcours scolaire qui peuvent en découler. Enfin, ils seront en mesure d'appréhender la restitution aux parents d'un bilan mettant en avant un haut potentiel intellectuel.

- Développement cognitif 2 (Isabelle Nocus). *Bilinguisme et bilittéracie des enfants dans différents contextes multilingues*

Enseignement de 9h CM et 3h TD en présentiel. Les 9 heures de CM présentés en format Wooclap seront consacrées à la théorie. Durant ces séances de courtes vidéos illustreront les concepts. En TD (3h), seront discutés 3 articles en lien avec le contenu des séances qui auront été préalablement préparés en dehors des heures d'enseignement.

Le bilinguisme a longtemps été considéré comme une entrave au développement des enfants. Encore aujourd'hui, bien des parents et des professionnels (enseignants, psychologues ou orthophonistes) pensent qu'apprendre à parler, à lire et à écrire dans deux langues peut aboutir à des difficultés scolaires du fait de la surcharge cognitive et des risques de confusions liés à la manipulation des deux codes. En contexte multilingue, toutes les langues ne jouissent pas toujours d'un même prestige aux yeux de la population. Certaines sont dépréciées : il serait donc « inutile » de les enseigner à l'école. S'appuyant sur les résultats de la recherche internationale et sur des travaux menés en France métropolitaine et dans d'autres territoires, ce cours traitera du bi-plurilinguisme, de son impact sur le

développement cognitif et conatif de l'enfant, de l'éducation bilingue (en famille et à l'école). Il se terminera par quelques recommandations autour de la prise en charge psychologique des enfants bilingues à destination des futur.e.s psychologues, mais également autour de la guidance parentale vers une éducation bilingue.

Face à la diversité linguistique en France et dans le monde et à l'augmentation du nombre d'enfants migrants, rencontrer des enfants bi ou plurilingues dans le cadre d'un bilan psychologique n'est pas une exception. À l'issue de ce cours, les étudiants auront des connaissances théoriques sur ce que revêt la réalité des enfants bilingues, notamment quant à leur profil linguistique. Il s'agira de dépasser les idées reçues et des mythes autour du bilinguisme et de ces effets néfastes (notamment dans le cas de langues dévalorisées) en apportant des arguments scientifiques sur ses effets positifs, négatifs et neutres sur le développement de l'enfant. Dans le cadre d'un bilan psychologique, les futur.e.s psychologues pourront dissocier ce qui relève d'une difficulté cognitive et langagière d'une difficulté liée à la barrière de la langue et guider les enfants et leurs parents vers une éducation bilingue harmonieuse.

- Développement cognitif 3 (Corentin Gonthier). *Développement et troubles des apprentissages liés au geste et au calcul.*

Enseignement de 9h CM et 3h TD en présentiel.

La dyspraxie et la dyscalculie sont deux des troubles des apprentissages les moins enseignés. Ce sont pourtant des demandes cliniques fréquentes. Les deux troubles sont aussi des cas d'étude intéressants pour aborder le travail du psychologue sur les troubles des apprentissages, car ils recouvrent plusieurs profils possibles avec des origines et des difficultés variables. Le cours abordera le développement normal du geste et du nombre, puis les différents profils possibles de dyspraxie et de dyscalculie. Une partie de l'enseignement sera consacrée aux adaptations pédagogiques en classe et aux recommandations qui peuvent être données aux enseignants à la suite de l'identification du trouble dans le contexte d'une évaluation psychologique.

PMSPEA9E1B - Développement socioaffectif

- Développement socioaffectif 1 (Cécile Kindelberger). *L'Adolescence comme période de remaniements : implications dans les troubles du comportements et les projets d'avenir.*

Enseignement de 9h CM et 3h TD en présentiel. Vignettes cliniques et débat ; cotation, interprétation de l'HEXA 3D et études de cas.

La présentation des différents bouleversements de l'adolescence sera l'occasion d'interroger son ancrage culturel, la réalité de la « crise » et les implications que ces différents éléments ont dans la pratique. Un focus sera ensuite fait sur les remaniements socio-relationnels, notamment dans la sphère groupale, amicale et amoureuse. Les différents modèles présentés seront discutés afin d'éclairer les problématiques comme le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement ou le mésusage des écrans et des réseaux sociaux. Les enjeux en termes de pratiques éducatives seront également soulignés. Enfin, la dernière partie du cours

sera consacrée à la question des projets d'avenir des adolescents, et jeunes adultes, sous l'angle de la construction des intérêts professionnels. A partir d'un outil de mesure des intérêts, l'HEXA 3D, nous reviendrons sur l'intrication entre la construction identitaire, l'estime de soi, la motivation et la prise en compte des contraintes socio-familiales dans l'élaboration (ou non) d'un projet.

- Développement socioaffectif 2 (Anne Congard). *Différences individuelles, affects et régulation des émotions : approche développementale et réflexions sur les interventions.*

Enseignement de 9h CM et 3h TD en présentiel. Les cours sont conçus pour alterner cours magistraux sur les modèles, exercices pratiques pour mieux les comprendre, passation de tests pour mieux se connaître au niveau des régulations émotionnelles et travaux de groupes.

Ce cours permettra de mettre en évidence les facteurs favorisant et/ou entravant les régulations émotionnelles et de discuter des interventions possibles et notamment dans le cas de troubles émotionnels chez l'enfant et l'adolescent.

L'objectif de ce cours est de :

- Comprendre le fonctionnement des affects et des émotions à partir des principaux modèles de ce domaine de recherche
- Pouvoir identifier chez les enfants et les adolescents l'influence des émotions/affects notamment dans sa vie scolaire et son orientation et dans le développement de dysrégulation
- Comprendre le développement des compétences émotionnelles au cours du développement et la manière d'intervenir aux différents âges de développement
- Savoir identifier les facteurs favorisant et/ou entravant les régulations émotionnelles
- Pouvoir proposer des interventions permettant de développement des compétences émotionnelles inspirées des thérapies ACT et de psychologie positive notamment dans le cas de troubles émotionnels chez l'enfant et l'adolescent.

- Développement socioaffectif 3 (Irène Capponi). *Parentalité en périnatalité : une clinique au chevet du développement.*

Enseignement de 9h CM et 3h TD en présentiel. Réflexions, lectures, vignettes cliniques, études de cas.

Clinique de la périnatalité : symptomatologies, diagnostic et prise en charge + connaissances théoriques (processus et référentiels) + les textes législatifs et rapports ministériels encadrant la pratique du psychologue et du champ périnatal.

Nous verrons dans un premier temps quelles sont les particularités de l'exercice du psychologue en périnatalité, puis la symptomatologie propre à cette période (troubles et symptômes en travaillant aussi sur des vignettes cliniques), les facteurs de vulnérabilité, les processus de la parentalité en périnatalité et leurs ancrages théoriques, et les fonctions du psychologue. Nous terminerons sur certains outils de dépistage et de fonctionnement psy, et sur des présentations et analyses de cas.

- Développement socioaffectif 4 (Fabien Bacro). *L'attachement : de la théorie à la pratique.*

Enseignement de 9h CM et 3h TD en présentiel. Les enseignements seront dispensés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés à l'aide de différents supports tels que des vidéos, articles, études de cas.

Ce cours, qui s'inscrit dans le prolongement des enseignements dispensés en master 1, vise à examiner les applications des résultats de la recherche sur l'attachement dans la pratique du psychologue. Plus précisément, il s'agira d'amener les étudiants à réfléchir sur leur propre histoire d'attachement et ses répercussions sur les savoir-être indispensables à l'exercice du métier de psychologue. Ensuite, nous nous intéresserons au développement des relations d'attachement des enfants confrontés à la séparation de leurs parents, témoins de violences conjugales, victimes de maltraitance et/ou de négligences. Enfin, nous aborderons la question de l'attachement chez les enfants nés prématurés et en situation de handicap avant de présenter brièvement les principaux programmes d'intervention visant à favoriser la sécurité des relations avec leurs principaux donneurs de soins.

A la fin du cours, les étudiants seront capables d'utiliser des outils d'évaluation de l'attachement, y compris destinés aux adultes, et de repérer comment leurs schémas relationnels sont susceptibles d'influer sur leur capacité à fournir une base de sécurité aux patients qu'ils seront amenés à accompagner tout au long de leur carrière de psychologue. Ils seront également capables de repérer les situations dans lesquelles les relations et les représentations d'attachement de l'enfant peuvent être insécurisées voire désorganisées (séparation parentale, placement, naissance prématurée, situation de handicap) et de mettre en place des programmes d'intervention fondés sur la théorie de l'attachement.

PMSPEA9U02 – Conduire un projet de recherche

- PMSPEA9E2A - Conduire un projet de recherche adossée à un référentiel de psychologie du développement

Ce module correspond à la fin du travail d'expérimentation et de recherche (TER) engagé en Master 1.

- PMSPEA9E2B - Analyses statistiques ou qualitatives (Julie Arsandaux)

Enseignement de 6h (trois séances de 2h), par demi-groupes. Les séances sont organisées autour de deux activités menées en parallèles ; 1-lecture critique d'article, mise en application de méthodes ; 2-échanges individuels sur les analyses menées lors du TER. TOUS les étudiants sont concernés par cet enseignement, quel que soit leur avancée ou les méthodes utilisées dans leur TER.

Faisant suite à l'enseignement de première année de master nous poursuivrons le développement des compétences en méthodes statistiques appliquées à la psychologie. L'enseignement se basera sur de la lecture critique de document (des articles scientifiques essentiellement), l'application logiciel (JASP ou JAMOVI) et les TER.

PMSPEA9U03 – Prévenir les troubles du développement et les accompagner dans des contextes variés

PMSPEA9E3A - Prévention auprès de la petite enfance

- **Prévention auprès de la petite enfance 1 (Agnès Guillauby). *Psychologue en EAJE.***

Enseignement de 9h de cours en présentiel. Apports théoriques, travail en groupe, analyse de situation, bibliographie.

Comment comprendre la notion de prévention auprès de l'enfant particulièrement dans le contexte d'accueil collectif et individuel du jeune enfant ?

Il s'agira pour les étudiants de comprendre le rôle du psychologue du développement dans un milieu qui ne s'inscrit pas dans le soin, mais dans lequel son expertise participe au développement harmonieux du jeune enfant et permet de repérer des troubles précoces de développement. Ils pourront appréhender le travail auprès des professionnels autour du développement global et de la sécurité psychique du jeune enfant en adaptant les modèles théoriques du développement de l'enfant au contexte professionnel. Ils auront la possibilité de penser et construire des stratégies d'intervention auprès de l'enfant, des parents et de l'équipe dans le cadre de questionnement autour du développement de l'enfant, qu'il s'agisse de troubles ou de retards dans le développement.

- **Prévention auprès de la petite enfance 2 (Dominique Bardou). *Comment travailler avec les enfants et les adolescents en thérapie familiale.***

Enseignement de 9h de cours en présentiel. Les cours seront constitués d'un apport théorico-clinique, amplement illustrés par des vignettes cliniques de l'intervenant ou des étudiants, ainsi que par le visionnage de séances vidéo de thérapies réelles.

Le cours apportera un certain nombre d'apports théoriques et clinique pour comprendre et illustrer la pensée systémique, et plus particulièrement multigénérationnelle. À partir d'illustrations cliniques et de séances vidéo, seront abordés les notions d'affiliation et de création du lien, d'engagement réciproque, de recadrage, de signification relationnelle du symptôme, de transgénérationnel, de ressources et de compétences individuelles et familiales, de jeu, de résonances, etc...

Compétences visées : appropriation des modalités cliniques et concrètes pour intervenir auprès d'enfants et d'adolescents au sein de leurs familles ; Acquisition des pratiques d'activation des ressources personnelles du jeune et de celles de leurs proches.

- **PMSPEA9E3B - Troubles attachement (E. Toussaint). *Prise en charge éducative des enfants ayant des troubles de l'attachement en protection de l'enfance.***

Enseignement de 12h de cours en présentiel, appuyé sur des vidéos, illustrations cliniques, articles.

La grande majorité des enfants/adolescents relevant de la protection de l'enfance sont porteurs d'un vécu traumatique. La clinique de l'attachement et celle du trauma se sont longtemps pensées séparément alors que les phénomènes qu'elles traitaient étaient, dès le départ, intimement liés.

En premier lieu, cet enseignement permettra aux étudiants une meilleure compréhension de ce que sont les troubles de l'attachement (diagnostique, prévalence, évaluation, trajectoire du développement des troubles de l'attachement) et les problématiques d'attachement présentés par ces enfants.

En outre, à l'heure actuelle, la compréhension des problématiques d'attachement des enfants protégés ne peut faire l'impasse sur les apports de la clinique du trauma. Aussi dans un second temps le cours vise à mieux comprendre les enjeux qui relient trauma et attachement et la multiplicité, la persistance et la complexité des conséquences de ces traumatismes sur le fonctionnement de l'enfant protégé.

Enfin, dans un troisième temps, seront abordées les lignes directrices pour une intervention intégrant ces notions dans les pratiques des professionnels prenant en charge ces enfants (en protection de l'enfance, en pédopsychiatrie, etc...).

A l'issue de ce cours, les étudiants sauront mieux identifier la nature des problématiques d'attachement chez les enfants relevant de la protection de l'enfance et établir des axes d'interventions adaptés.

PMSPEA9E3C - Accueillir les "nouvelles demandes"

- Accueillir les "nouvelles demandes" 1 (Pierre Martineau). *Environnement numérique et parentalité.*

9h de cours en présentiel.

La question du numérique pour les enfants est actuellement une des préoccupations principales des parents. Ce cours a pour objectif de fournir les connaissances et réflexions nécessaires pour permettre au psychologue de répondre à ces nouvelles demandes.

Connaissances sur l'impact des écrans sur les enfants et adolescents ; développer une réflexion nuancée sur les enjeux du numérique au sein de la famille ; développer une grille de lecture pour identifier les usages ayant un impact négatif pour le développement de l'enfant ; capacité à sensibiliser les parents pour accompagner leur enfant dans leur usage des écrans ; compréhension des concepts d'intelligence narrative et de co-visionnage

- Accueillir les "nouvelles demandes" 2 (Marjorie Camus Charron). *Le refus scolaire anxieux.*

9h de cours en présentiel. TD avec études de cas, travaux en petits groupes.

Le refus scolaire anxieux se définit comme l'impossibilité d'aller à l'école, cette perspective générant une symptomatologie allant de manifestations anxieuses à de la détresse psychologique et émotionnelle, voire la survenue d'une somatisation. Enjeu de santé publique, le refus scolaire anxieux toucherait environ 5% de jeunes en âge scolaire, sans que cela ne constitue pour autant un phénomène de mode. Les demandes d'accompagnement d'adolescents, mais aussi d'enfants, se font de plus en plus nombreuses en institution et en cabinet libéral, tenant parfois en échec les soignants et les parents dans leur désir d'aider le jeune, face à la complexité psychopathologique. L'objectif de ce cours

est de cibler l'entité clinique que représente le refus scolaire anxieux, tout en le discriminant de l'absentéisme ou du retrait scolaire, et d'apporter des pistes et modalités d'accompagnement, dans un cadre théorique qui s'appuie sur l'approche systémique et cognitive.

- Accueillir les "nouvelles demandes" 3 (Pierre Martin). *L'usage des tests dans la démarche d'évaluation.*

12h d'enseignement en présentiel. Les 6 premières heures de cours seront au format TP, avec projection d'une vidéo et travail de groupe sur la cotation et l'interprétation du test. Une partie théorique d'environ 3 heures, sur le TDA/H est prévue, avant de terminer par 3 heures de TP portant sur l'analyse de dossiers cliniques.

Ce cours sera l'occasion de faire un premier rappel sur l'échelle d'intelligence de Wechsler pour enfants, 5ème édition. A travers une vidéo de passation du WISC-V, nous prendrons le temps de revenir sur les principes de cotation de manière exhaustive (calcul des notes brutes, standard, tests d'homogénéité, points forts et faibles, indices complémentaires). Nous procéderons ensuite à l'analyse du profil et discuterons de la façon de présenter les résultats à l'enfant et à sa famille. Dans un second temps, il s'agira de voir comment les tests peuvent être utiles pour l'évaluation des enfants porteurs d'un TDA/H. Nous évoquerons la demande initiale, et analyserons des dossiers de patients rencontrés dans ce contexte pour voir comment les scores aux épreuves peuvent nous aider dans la démarche diagnostique et d'évaluation fonctionnelle de ces patients.

Compétences visées : L'objectif est de pouvoir maîtriser le WISC V dans toutes ses subtilités, ainsi que la façon de transmettre les différents résultats. Secondairement, il s'agira également de viser une bonne connaissance du TDA/H et des outils permettant de l'évaluer. Un accent particulier sera mis sur la demande initiale. L'objectif est de pouvoir cerner au mieux les attentes des familles et adopter une posture juste face à ce type de demande.

- Accueillir les "nouvelles demandes" 4 (Irène Capponi). *Les demandes maternelles émergentes en périnatalité.*

4h d'enseignement en présentiel. TD avec réflexions, vignettes et cas.

A partir de la pratique clinique de l'enseignante et de celle des étudiant.e.s, nous aborderons deux nouvelles problématiques qui sont amenées en consultation postnatale depuis quelques années : 1) les difficultés liées à la perte du sentiment de liberté et (2) le burnout précoce. Compétences visées : entendre la plainte, la caractériser, élaborer des hypothèses relatives à la difficulté, hypothèses de travail pour que le parent (re)trouve un équilibre.

- PMSPEA9E3D - Droit de la famille

Droit de la famille 1 (Caroline Siffrein-Blanc).

Enseignement en distanciel de 2h CM et 2h TD. Les deux premières heures abordent une base de connaissance théorique pour se familiariser avec le langage juridique et les limitations touchant l'autorité parentale, et les deux heures suivantes proposent une mise en pratique des connaissances sous forme d'étude de cas.

Selon la Convention internationale des droits de l'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, l'enfant a besoin d'une protection spéciale, notamment juridique, avant comme après la naissance. Si protéger l'enfant c'est le confier à la responsabilité commune de ses parents, le protéger peut aussi signifier, dans certaines hypothèses, qu'il conviendra de le préserver de sa famille. L'État non seulement peut faire ingérence dans la vie privée de la famille, mais dans certains cas doit le faire sous peine de violer les droits de l'Homme (art. 8 CEDH) et de l'enfant (art. 16 CIDE). L'intérêt de l'enfant commande tout à la fois de le protéger d'un contexte familial qui lui est préjudiciable (article 19 de la CIDE) mais il enjoint également de respecter sa vie privée et familiale (art. 7 et 9 de la CIDE et 8 de la CEDH), de tout mettre en œuvre pour éviter de le couper de ses racines et, de tenter, si ce n'est de reconstituer la famille, du moins de maintenir des relations personnelles. Le cours de droit de la famille aura pour objectif de connaître les limitations aux droits parents que le droit peut mettre en place.

A la fin du cours, l'étudiant aura la possibilité de mieux appréhender les termes juridiques concernant notamment la protection de l'enfant, les limitations de de l'autorité parentales et le contexte judiciaire auquel l'enfant pourrait être confronté.

Droit de la famille 2 (Pierre Dupire).

2h d'enseignement en présentiel.

PMSPEA9E3E - Troubles neurodéveloppementaux

- Troubles neurodéveloppementaux 1 (Emilie Simon). *Autisme et troubles envahissants du développement : prise en charge à l'aide de la méthode ABA.*

6h d'enseignement en présentiel.

L'ABA est une approche qui est très présente dans l'accompagnement de personnes TSA, car elle fait partie des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles. L'objectif de ce cours est de pouvoir découvrir les fondements de la science de l'ABA, courant de la psychologie comportementale. Nous travaillerons grâce à des exemples précis à la compréhension du fonctionnement de l'être humain dans cette perspective. Nous illustrerons dans quels cadres les étudiants pourront utiliser l'analyse de l'ABA dans leur future pratique professionnelle.

- Troubles neurodéveloppementaux 2 (Audrey Stervinou-Jugé). *L'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap intellectuel avec ou sans troubles associés au sein d'un Institut Médico-Educatif. La place et les missions du psychologue au sein d'une équipe pluridisciplinaire.*

6h d'enseignement en présentiel. CM interactif et étude de cas.

Le cours aborde plusieurs notions :

1- Resituer ce qu'est un IME, ce qu'il apporte et ce qui le différencie des autres établissements, services et dispositifs de l'éducation nationale ou du médicosocial. L'importance de l'accueil des familles lorsqu'elles arrivent dans nos établissements et la prise en compte de leur parcours face à l'annonce du handicap (multiplication des rdv médicaux, paramédicaux, démarches administratives lourdes en lien avec la MDPH, bouleversement au niveau familial et social).

2- Les deux principales missions du psychologue au sein de l'IME dont les approches sont développementales et comportementales : a) l'importance des évaluations afin de définir les compétences émergentes des jeunes et d'orienter les axes de travail dans la construction de son Projet Personnalisé d'Accompagnement. Différents domaines sont investigués : cognitif, socio-adaptatif, sensoriel. b) La mise en place de soutien psychologique défini en fonction des besoins identifiés et des capacités du jeune (choix de la médiation et du matériel, en groupe ou en individuel, à la demande ou en séquentiel, ...).

3- La gestion des comportements-problèmes qui constitue une part importante du travail des équipes éducatives au quotidien et qui génèrent de nombreuses questions auprès des psychologues et des cadres de direction en institution. Redéfinition de ce qu'est un trouble du comportement. Sensibilisation à l'approche analytique ABC (modèle TEACCH et ABA).

Compétences visées :

- Savoir adapter ses entretiens et permettre de créer un lien de confiance avec les familles en fonction de leur parcours et de leur besoin. Entretenir ce lien.
- Définir les évaluations à faire passer parmi celles dont on dispose, en fonction des besoins identifiés par les équipes, la famille ou le jeune lui-même. Rédiger et rapporter les éléments importants et nécessaires aux jeunes, à leur famille et à l'équipe pour permettre un meilleur accompagnement.
- Mettre en place un accompagnement psychologique pertinent et adapté dans le choix de sa médiation et de ses modalités. Requestionner cet accompagnement régulièrement, le faire évoluer si besoin.
- Mettre en place un « plan d'action » en réponse à un trouble du comportement avec l'équipe pluridisciplinaire et le réévaluer.

● Troubles neurodéveloppementaux 3 (Séverine Idier). *Evaluation des troubles de la lecture et de la production écrite chez l'enfant et l'adolescent.*

Enseignement de 12h en présentiel, avec cours magistral et études de cas.

Après un temps de rappel sur les troubles de la lecture et de la production écrite, définition, typologie, démarche diagnostique, modèle explicatif. Deux batteries d'évaluations des compétences linguistiques seront présentées : l'une à destination des collégiens, l'autre appréhendant les compétences langagières dans une perspective développementale. Puis, présentation et réflexion à partir de situations cliniques d'enfants ou adolescents en souffrance dans les apprentissages : analyse de protocole d'évaluation de l'efficacité intellectuelle et de protocole d'évaluation des compétences linguistiques, le tout dans la perspective de mieux cerner le fonctionnement cognitif et langagier de l'enfant/adolescent (contraintes, compensations et point d'appui).

PMSPEA9U04 – Se préparer à exercer le métier de psychologue

- PMSPEA9E4A - Ethique et déontologie

UE mutualisée avec les autres parcours de Master. Présentation de plusieurs expériences professionnelles qui convoquent l'éthique et la déontologie des psychologues. Cet enseignement sera réalisé par des praticiens d'horizons professionnels variés. Les TD proposeront aux étudiants des situations réflexives

- PMSPEA9E4B - Pratiques professionnelles

Cours magistraux : partie 1 (Didier Acider). Enseignement de 6h CM.

Cours magistraux : partie 2 (Vincent Amelot). Enseignement de 6h CM.

Travaux dirigés (Irène Capponi). Enseignement de 12h TD. Techniques d'entretien, suivi...

- PMSPEA9E4C - Techniques de recherche d'emploi

Outils de la recherche d'offres d'emploi, marché caché et candidatures spontanées ; la posture d'affirmation de soi dans sa candidature ; réaliser son argumentaire avant de rédiger une lettre de candidature ; réaliser un CV adapté ; se préparer à un entretien de recrutement ; comment se positionner sur le marché du travail ; construire un répertoire des différents organismes ressources ; élaborer un dossier de candidature ; se préparer à l'entretien d'embauche, CV, lettre de motivation, ciblage et prise de contact avec des employeurs potentiels, etc.

PMSPEA9U05 - Se préparer à un concours

PMSPEA9E5A - Préparation concours Psy EN

Ce module a pour objectif d'aider à préparer le concours de recrutement des psychologues de l'éducation nationale (Psy EN). Les contenus des enseignements proposés se réfèrent aux deux spécialités du concours : « Education, Développement et Apprentissages » (pour le premier degré) et « Education, Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle » (pour l'enseignement secondaire et supérieur). La majorité des thématiques proposées aux épreuves d'admissibilité ou et d'admission ont fait l'objet d'enseignements spécifiques dans le cursus de Licence et de Master de psychologie. C'est la raison pour laquelle ce module se présente prioritairement sous la forme d'une mise à disposition d'un ensemble de ressources (textes, articles, documents du MEN, sites dédiés) auxquelles les étudiants pourront se référer pour se préparer aux différentes épreuves. Par ailleurs, ce module ne prépare pas à la réalisation formelle des épreuves (dissertation, élaboration de dossier, exposé oral) qui sollicitent des compétences supposées être maîtrisées en Master 2.

Quatre interventions structurent les enseignements de ce module :

- La première (JM Guégan, 3h) présente les principales informations/ressources relatives au concours lui-même (nature des épreuves, thématiques, bibliographie, etc.) et la stratégie globale de préparation au concours en tenant compte des différents enseignements que les étudiants ont reçus durant leur formation en psychologie.
- La seconde (S. Pittiglio, 6h) a pour but de présenter des éléments relatifs à la connaissance de l'institution scolaire et de son fonctionnement (Histoire de l'institution, grandes réformes de l'éducation nationale ; les transitions maternelle/élémentaire ; élémentaire/collège, les liaisons inter cycles), ceux-ci ayant été peu abordés dans la formation en psychologie. De plus, il sera présenté aux étudiants des éléments problématisation des enjeux auxquels est confrontée l'institution scolaire qui a pour objectif de s'inscrire pleinement comme un pilier de la société inclusive. Il s'agit de penser les projets de scolarisation en considérant avec précision la nature singulière des obstacles que rencontrent certains jeunes. Le ou la psychologue a donc un rôle important dans l'analyse des situations qui mettent les enseignants en difficulté. Son action doit participer à éviter les dérives de la sur-médicalisation tout en reconnaissant la complexité de l'accueil de la diversité des élèves dans un même groupe classe. Dans ce contexte, comment prendre sa place en tant que psychologue au sein de l'équipe éducative et comment penser ses missions ?
- La troisième et la quatrième intervention abordent directement les questions spécifiques à chacune des deux spécialités « Education, Développement et Apprentissages » (JM Guégan, 6h) et « Education, Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle » (Charline Philippeau, 6h). La spécialité EDCO se centrera dans un premier temps sur l'évolution de la profession. Il sera abordé le rôle et les missions du Psy EN illustrés d'exemples concrets rencontrés sur le terrain. Un second temps sera consacré aux thématiques rencontrées lors du concours. Enfin, il sera proposé des cas pratiques qui permettront d'articuler les missions du Psy EN et les aspects théoriques s'y rattachant en lien avec les attendus du concours.

Semestre 10

- **PMSPEA0U01** – Motiver son projet professionnel

PMSPEA0E1B – Conduire un projet en institution

Intervenants : J-H. Guignard & C. Kindelberger (supervision de groupe) et enseignants-chercheurs de l'équipe (tuteurs de stage individuels).

Cet enseignement correspond au stage professionnel réalisé en institution sous la supervision d'un psychologue praticien et permettant la délivrance du titre de psychologue. Il inclut un suivi individuel par un tuteur de stage universitaire désigné parmi les enseignants de l'équipe pédagogique du Master. Il inclut également un temps de supervision en « classe générale » qui offre l'opportunité d'échanger autour des problématiques rencontrées, d'interroger la posture du psychologue spécialisé en développement et de toute autre réflexion / interrogation. Deux matinées au cours du second semestre y sont dédiées (voir plus bas). Ces deux matinées de présence sont obligatoires et doivent être anticipées lors de la discussion du temps de présence dans le ou les lieux de stage.

Le stage doit être l'occasion de réaliser un projet de stage au sein de l'institution qui les accueille. Ce projet doit permettre d'identifier une problématique au sein de la structure, de concevoir un dispositif pour y répondre, et d'implémenter ce dispositif si possible. Le tuteur professionnel doit aider à identifier le besoin et à réfléchir aux modalités d'un dispositif de réponse à ce besoin. Le tuteur universitaire accompagne la réflexion portant sur les aspects déontologiques relatifs à la mise en place d'une action, le cadre théorique permettant de le penser et la manière d'en rendre compte au regard des attentes académiques.

La validation de cette UE se fait par la remise d'un rapport de stage et sa soutenance à l'oral, devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs (dont le tuteur universitaire) et d'au moins l'un des tuteurs professionnels (qui peut être présent par visioconférence). La validation du titre se fait lors de cette soutenance. Le jury délibère à partir du rapport de stage, de la soutenance, et des retours effectués par les psychologues praticiens ayant encadré l'étudiant.

La validation de cette UE est conditionnée par la remise de la fiche d'évaluation du stage qui doit être remplie par le tuteur professionnel (un exemplaire par tuteur) et annexée au rapport de stage.

- Séances de regroupement : les vendredis 15 mars et 03 mai 2024

Programme : la matinée (9h-12h) est dévolue à un regroupement en collectif. L'après-midi doit être l'occasion d'échanger avec le tuteur universitaire (organisation à voir avec elle/lui et à anticiper TRES à l'avance).

4. Validation des acquis pour l'année 2 du Master

4.1 Validation des UE et contrôle des connaissances : *A confirmer une fois les MCC votées*

La validation des UE s'effectue de la manière suivante :

- l'UE « Maitriser un domaine et son référentiel de connaissances » (coef. 10) se valide par un examen terminal pour chaque EC d'une durée de 1h30 chacun, positionné fin janvier (cf. section 4.4.)
- l'UE « Prévenir les troubles du développement et les accompagner dans des contextes variés » (coef. 10) se valide par un examen terminal de 2h, positionné fin janvier
- l'UE « Se préparer à exercer le métier de psychologue » (coef. 2), *Information à venir*
- l'UE « Conduire un projet de recherche » (coef. 8) se valide par le dépôt d'un dossier (TER) et une soutenance
- l'UE « Motiver son projet professionnel » (coef. 30) du second semestre est validée par la remise et la soutenance d'un rapport de stage (RDS)
- l'UE « Se préparer à un concours » ne fait pas l'objet d'une validation

4.2 Sessions d'examens

SESSION 1 : La première session d'examen se déroule en deux étapes : validation des écrits et du TER en janvier de l'année universitaire ; validation du rapport de stage en juin de l'année universitaire.

SESSION 2 : La seconde session d'examen intervient fin août / début septembre.

Les dates des sessions d'examen sont précisées dans le calendrier prévisionnel figurant ci-dessous (cf. section 4.4).

4.3 Validation de l'année d'étude

Pour valider l'année d'étude, l'étudiant doit justifier d'une moyenne des notes obtenues aux EC de chaque UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20.

Les mentions sont attribuées sur la moyenne à l'ensemble des épreuves selon le barème habituel : 12 = AB, 14 = B, 16 = TB, 18 = TB avec les félicitations du jury.

La seconde année de master, tout comme la première, se réalise en une année. Le redoublement en M2 n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury de Master qui étudiera la situation de l'étudiant avec tous les justificatifs qui lui seront fournis et statuera sur l'autorisation, ou non, d'une réinscription. S'il est autorisé à se réinscrire, les UE acquises précédemment sont capitalisées.

La validation de ce Master professionnel 2^{ème} année entraîne de droit l'obtention du grade de Master.

4.4 Calendrier prévisionnel pour l'année 2023-2024

4.4.1 Première session

Validation des enseignements théoriques et professionnels

- Pour l'UE « Maitriser un domaine et son référentiel de connaissances » et pour l'UE « Prévenir les troubles du développement et les accompagner dans des contextes variés » : examens sur tables positionnés par le secrétariat pédagogique.

Validation du TER

- dépôt le 18 décembre 2023, soutenance à déterminer avec l'enseignant-chercheur tuteur du mémoire entre le 15 et le 25 janvier 2024

Validation du RDS

- dépôt le 20 juin 2024, soutenance à déterminer avec l'enseignant-chercheur tuteur du mémoire entre le 24 juin et le 5 juillet 2024

4.4.2 Seconde session

- Dépôt (TER / RDS) le 29 août 2024, avec une soutenance entre le 2 et le 13 septembre 2024
- Rattrapage des UE disciplinaires et professionnelles, date(s) déterminée(s) lors du jury de première session (avant le 10 juillet 2024)

Pour les dépôts, TER et RDS, première et seconde session, ils doivent être remis au secrétariat du master **AVANT 15h**. Ils sont obligatoirement **accompagnés d'un dépôt électronique** auprès des différents membres du jury (enseignants-chercheurs, et professionnels pour le RDS). Ce dépôt électronique suit la même règle horaire.

Il convient que chaque étudiant contacte les membres du jury en amont afin de savoir s'ils souhaitent un dépôt électronique et/ou dépôt papier (minimum un dépôt papier auprès du secrétariat).

5. Equipe pédagogique

Les enseignants de cette formation regroupent :

- 10 enseignants-chercheurs en psychologie, membres du Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL, EA 3259) et du Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN ; EA 2661).
- Environ 12 professionnels, psychologues relevant de diverses institutions (IME, ASE, SESSAD, CFA, Education Nationale, etc.)

Les 3/4 des enseignants-chercheurs de cette formation exercent en tant que psychologues et/ou sont titulaires du titre de psychologue.

5.1. Enseignants chercheurs

ARSANDAUX J., Maîtresse de conférences en statistiques et méthodologie, U. de Nantes

BACRO F., Maître de conférences de psychologie du développement, U. de Nantes

CAPPONI I., Maîtresse de conférences de psychologie du développement, psychologue, U. de Nantes

CONGARD A., Professeure de psychologie de la Santé, psychologue, U. de Nantes

GONTHIER C., Professeur de psychologie du développement, psychologue, U. de Nantes

GUIGNARD J-H., Maître de conférences de psychologie du développement, psychologue, U. de Nantes

KINDELBERGER C., Maîtresse de conférences de psychologie du développement, psychologue, U. de Nantes

NOCUS I., Maîtresse de conférences de psychologie du développement, U. de Nantes

MARTIN P., PAST, Docteur en psychologie cognitive, psychologue, ESEAN de Nantes

TOUSSAINT E., PAST, Docteur en psychologie du développement, psychologue équipe mobile de pédopsychiatrie, La Roche-sur-Yon

5.2. Professionnels

BARDOU D., Psychiatre, CHU de Nantes

BOUDARD M., Psychologue en Cabinet Libéral, Nantes

CHARRON-CAMUS M., Psychologue-neuropsychologue en Cabinet Libéral, Nantes

GUÉGAN J-M., Psychologue de l'Éducation Nationale « Education Développement et Apprentissage », RASED Ecole Joli-Mai de St Herblain

GUILLAUBY A., Psychologue en crèche

IDIER S., Psychologue de la cognition au CESTI de La Roche-sur-Yon

MARTINEAU P., Psychologue en Cabinet Libéral, Nantes

PHILIPPEAU C., Psychologue de l'Éducation Nationale « Education Développement et conseil en Orientation scolaire et professionnelle », CIO d'Orléans

PITTIGLIO S., Docteur en psychologie clinique, Formateur à l'ESPE de Nantes

SIFFREIN-BLANC C., Maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles

SIMON E., Psychologue, cabinet libéral à St Sébastien sur Loire, Ecole ABA Nantes

STERVINOUCHE J., Psychologue, IME / SESSAD Saint-Nazaire